

POSTULAT URGENT

Auteur CSPO, par Diego CLAUSEN
Objet Comptes 2021 du fonds FIGI: si nécessaire, renoncer à un budget équilibré
Date 14/06/2020
Numéro 2020.06.138

Actualité de l'événement

Covid-19

Imprévisibilité

La crise a durement frappé l'économie valaisanne.

Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate

La Confédération redonnera de l'autonomie aux cantons le 19 juin 2020. Les cantons doivent désormais aussi montrer des signes positifs, orientés vers l'avenir. Il faut pour cela les instruments appropriés et des possibilités au niveau légal.

La crise du coronavirus a frappé l'économie de plein fouet. Toutefois, la Confédération et le canton ont eu une réaction rapide et exemplaire. Le chômage partiel et les prêts sans intérêts ont été prononcés vite et sans aucune bureaucratie. Un postulat du CSPO demande au Conseil d'Etat d'augmenter de 15 millions le budget d'entretien et d'infrastructure du fonds FIGI pour 2021 afin que des fonds suffisants soient disponibles l'année prochaine pour des projets de construction petits, moyens et grands à mettre en œuvre directement. Le canton est engagé à tout faire pour stimuler la confiance dans les investissements. Il faut donc des instruments et des possibilités au niveau légal de permettre cela de manière simple.

Conclusion

Dans le pire des cas, le CSPO demande, au vu de la situation particulière engendrée par le Covid-19, de renoncer à l'équilibre du budget dans les comptes 2021 du fonds FIGI.